

Financiarisation de la nature : du local au global, c'est capital pour le Capital

Le livre [1] de Christophe Bonneuil (historien de l'environnement [2], membre d'ATTAC) et Sandra Feydel (journaliste et documentariste) est un ouvrage intéressant à lire, à la fois pour l'éclairage historique qu'il apporte sur les origines idéologiques de la financiarisation de la nature, les outils existants et les conséquences actuelles et prévisibles à diverses échelles.

Je suis une mouche...

La mouche des sables de Californie est l'involontaire héroïne du début du livre. Elle est avec son habitat légalement protégée. Cela bloque théoriquement toute possibilité de projet immobilier ou industriel sauf si on peut légalement compenser écologiquement ailleurs, les destructions causées par ces projets.

La société Vulcan a donc décidé de « créer de la valeur pour [ses] actionnaires en mettant la mouche à profit ». Elle a acheté des terrains devenus inconstructibles où se trouvait la mouche, les a découpés en lots d'une valeur de 100 000 \$ et créé des « titres mouche » qui sont proposés à des investisseurs amenés à compenser des milieux naturels détruits.

Wildlands propose aussi des actifs naturels mais aussi achète massivement des zones abritant des espèces protégées dans des zones à fort potentiel foncier.

La nature et sa « protection » participent donc indirectement à la spéculation foncière et financière sur une zone jugée rentable. Car petit souci, ces nouveaux combattants d'une protection de l'environnement de marché, n'achètent rien là où l'intérêt économique est nul ou faible.

D'autres bio-banques ou banques de conservation commercialisent des titres d'actifs naturels : zones humides, forêts, cactus, lézard au nez droit, buse de Swainson, crevettes, scarabées. En 2010, ce marché représentait 798 banques d'actifs et 4 milliards de dollar de chiffre d'affaires.

« Notre but est de détruire, d'éradiquer le mouvement environnemental [3] »

La situation présente a une histoire, une idéologie, des concepts, un vocabulaire. États-Unis, début des années soixante-dix. Les grands groupes industriels et financiers américains s'organisent

contre les mesures de contrôle et de régulation environnementales de l'administration et contre les actions victorieuses des associations écologistes.

On y retrouve tous les ingrédients de ce type d'offensive déjà rodées sur la question du plomb, du tabac et de l'amiante : recours juridiques, lobbying, financement de « marchands de doute », corruption...

Cet « environmental backlash » [4] s'appuie aussi sur la contre-offensive ultra-libérale idéologique et économique déjà en marche.

Dès 1973, apparition de l'économie de l'environnement qui vise à « mettre l'environnement dans le cadre de référence classique de l'économie » pour cela « il faut considérer l'environnement comme un actif ou une sorte de [...] capital qui génère un flux de divers services pour l'Homme ». Cette offensive réussit à inclure et dissoudre les questions environnementales au sein du discours économique néo-classique. La gestion de l'environnement doit se baser sur l'incitation financière, un « management adaptatif », des solutions innovantes, sur l'évaluation coûts-bénéfices, la monétarisation... Deux notions apparaissent : celle de « services environnementaux » fournis par la nature et celle de « compensation écologique ». Elles sont maintenant devenues des pièces essentielles des politiques environnementales partout dans le monde.

Reaganisme et écologie de marché : une stratégie globale

Ce travail economico-idéologique se concrétise peu après l'arrivée de Reagan au pouvoir par le développement des marchés des droits à polluer et le passage d'un certain nombre d'ONG et d'activistes du côté de l'environnementalisme de marché : WWF, The Nature Conservancy, Conservation Foundation...

Les années Bush père sont celles de l'extension des marchés de la nature : premières banques de la nature, « crédits habitats », trading des droits à polluer (dioxyde de soufre, oxyde d'azote), marché du carbone.

Autour des zones humides, espaces emblématiques pour les aménageurs, écosystèmes complexes et riches en biodiversité naît un nouveau mot d'ordre : « pas de perte nette de zones humides ». Il préfigure la généralisation des mesures de compensation écologique par l'offre. Les idées de l'économie de l'environnement

sont diffusées ensuite à travers le monde en s'appuyant sur la notion de développement durable.

Les auteurs décrivent les manœuvres menées dans les institutions internationales pour faire triompher ces conceptions et montrent comment les banques ont, à partir du marché du carbone, fait basculer les forêts dans la finance mondiale du fait de leur rôle de piégeage du carbone. Des programmes de l'ONU comme REDD+ [5] en sont directement issus.

Une nouvelle notion d'écologie apparaît : celle des « services écosystémiques » de la nature. S'ajoutant à la notion de « ressource », cette notion est « clairement utilitariste ». Elle transforme la nature en « première entreprise du monde », autour de quatre catégories : services d'approvisionnement (nourriture...), régulation (contre les inondations...), culturels (tourisme...) et d'auto-entretien.

Biodiversité et compensation sont dans un bateau...

L'Europe n'est pas en reste dans la compensation écologique néolibérale par l'offre.

En Angleterre, cet outil sert de cadre réglementaire et légal pour détruire massivement l'environnement. La compensation fragilise les anciennes formes de protection (la compensation est limitée à 30 voir 15 ans de durée), permet de s'attaquer à des zones protégées et donne l'illusion prométhéenne et mensongère que l'on peut recréer à l'identique (« pas de perte nette ») ailleurs un milieu détruit, parfois une centaine de km plus loin (cas par exemple dans le nord du Kent).

On commence à voir dans ce pays des mesures compensatoires de mesures compensatoires (sic !) pour permettre l'extension de projets immobiliers.

Si cette notion est surtout un leurre qui permet de vendre un projet et de faire taire les opposants légalistes, les premiers bilans d'évaluation de ces mesures pour les zones humides aux États-Unis montrent que plus des deux tiers des réalisations sont des échecs. C'est même 63 % au Canada pour les milieux aquatiques.

Cossure, un contrat à durée limitée pour l'environnement avec la Caisse des Dépôts et Consignations

En 2008, l'État français lance avec la CDC Biodiversité, une expérimentation

1 « Prédation. Nature, le nouvel Eldorado de la Finance », Christophe Bonneuil et Sandra Feydel, Éd. La Découverte.

2 Il a participé à l'ouvrage collectif « Une autre histoire des « Trente Glorieuses » : modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre », La Découverte.

3 Ron Arnold, fondateur d'un regroupement anti environnemental américain dans son livre « Ecology war ».

4 Le terme « backlash » (choc en retour) est surtout connu dans nos milieux pour dénoncer le retour en arrière et les attaques des néo-conservateurs américains contre les droits des femmes.

5 Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation : programme des Nations Unies qui réduit les forêts à une fonction purement utilitariste, des puits de carbone soumis à spéculation.

pour la première « réserve d'actifs naturels ». Elle est destinée à tester la « compensation par l'offre » dans la plaine de la Crau, à Cossure.

L'association NACICCA a mené un travail critique complet sur ce projet [6].

Si le terme « réserve » peut faire penser que cette zone est réglementairement protégée, il n'en est rien. En revanche, les « actifs naturels » sont bien là et surtout ils sont monnayables, comme on va le voir. La CDC Biodiversité a acheté 357 ha de vergers industriels qu'elle réhabilite (ou prétend réhabiliter car pour les scientifiques du coin : « on ne peut pas recréer un écosystème ») pour y préserver / recréer la steppe semi-aride locale et favoriser la présence d'un oiseau menacé, l'Outarde Canepetière.

Chaque hectare, d'une valeur de 39 000 € est proposé aux bétonneurs locaux en compensation des destructions d'espaces nécessaires aux nombreux entrepôts logistiques prévus ou en construction aux alentours. En théorie, il existe un ratio de compensation : pour un ha détruit, on compense par 5 ou 10 ha.

Mais, comme il s'agit d'une négociation commerciale, politique et financière, la compensation réelle tourne autour de 1 ou en-dessous [7].

La CDC reste propriétaire des terrains qu'elle a en fait « crédité » aux entreprises et la durée des mesures est limitée à 30 ans. Au-delà, elle peut décider de faire ce qu'elle veut des terrains, tout comme des terrains non vendus (plus de la moitié) : des entrepôts logistiques par exemple. Marseille en a bien besoin.

Des expérimentations sous influence, pour préparer les destructions futures

L'État a lancé à partir de 2012 d'autres projets pilotes. Celui porté par EDF dans les Alpes vise à transformer une ancienne réserve de chasse qui lui appartient, en banque naturelle pour y faire revenir le Tétralyre. Problème, il y est déjà. On est là dans le plus pur greenwashing car le gain de biodiversité est égal à zéro [8].

Un autres essai de réserves d'actifs naturels a été confié à un bureau d'études bien connu : Biotopie. Associé à la Lyonnaise des Eaux, il concerne les alentours de Montpellier. Biotopie, que l'on retrouve sous la houlette de Vinci dans les arnaques à la compensation à Notre-Dame-des-Landes : arnaques rejetées par les comités d'experts officiels et les opposants, en 2013.

La sainte trinité des bétonneurs et de l'État face à la nature : « Éviter-Réduire-Compenser »

En France, dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, S. Royal a ressorti de son chapeau le triptyque : Éviter (de détruire), Réduire (les impacts) et en solution ultime : Compenser (les destructions).

La réalité est toute autre : « Il est cependant légitime de se demander si l'emphase mise sur la compensation aujourd'hui, que ce soit par l'offre ou par la demande, ne se résume pas à un slogan publicitaire utilisé par les décideurs pour leur éviter de remettre en cause les logiques de croissance économique délétères pour la préservation de la biodiversité. En effet, sur le terrain, nous constatons que l'étape « Éviter » du triptyque « Éviter-Réduire-Compenser » est très souvent court-circuitée par la raison impérative d'intérêt public majeur qui se réduit à de simples promesses d'emplois [...] on achète ainsi le droit à détruire [...] les opérateurs de compensation par l'offre accompagnent et facilitent ce mouvement » [9].

Enfin, la situation risque d'empirer car la loi sur la biodiversité votée en première lecture le 24 mars 2015, fait des opérations de compensation par l'offre un outil essentiel de la gestion de l'environnement.

Marchandisation planétaire de l'environnement et complicité des ONG

La réalité de la pratique de la protection du climat et de la planète par les entreprises privées est dénoncée au travers de l'exemple des marchés carbone. L'exemple de l'entreprise allemande Global Woods en Ouganda, est lumineux. Suite à un contrat avec le gouvernement local, elle reboise 12 000 ha. Avec les essences locales ? Non, avec des pins importés. Elle en tire un triple bénéfice : par la coupe, en vendant le carbone contenu dans les arbres à des sociétés devant compenser leurs émissions, mais aussi par les tentatives de recréation d'une forêt sauvage, non exploitée mais valorisée.

Ce pourrait être une belle histoire de capitalisme responsable, mais pour protéger son bien et sa nature financiarisée, cette entreprise expulse, affame, prive de ressources, fait emprisonner les paysans qui osent utiliser la forêt pour leurs besoins basiques : chauffage, bétail et nourriture.

S'il n'y avait que les entreprises comme ennemis les choses seraient simples. Mais des ONG se sont engouffrées dans le business de la finance et de la nature. L'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), le WWF, Nature Conservancy... débattent gravement avec les philanthropes de Dow Chemical (Bhopal), Nestlé, Anglo American (mines)...

Émergence d'un modèle global de financiarisation de l'environnement

Depuis longtemps, des multinationales ont investi dans des éléments de l'environnement : l'eau par exemple. Les opérations de brevetage et de privatisation du

vivant (OGM, vol des ressources génétiques des pays tropicaux...) par les multinationales sont bien connues.

Ce qui est relativement nouveau c'est l'émergence d'un marché boursier mondial de la nature : en titrisant les éléments de la biosphère (eau, air, coupes de bois) comme ses fonctions (fonction d'épuration, de capture du carbone...) on transforme la nature en « actif, c'est à dire, en titres ouvrant droit à des revenus futurs, dans la logique marchande de la rente ».

La « bourse verte » de Rio de Janeiro permet d'échanger des titres entre les propriétaires qui ont trop défriché et ceux qui ont peu défriché de forêt amazonienne.

The Ecosystem Marketplace à Washington, conseille, informe sur tous les marchés de la biodiversité. « Mission market Earth » a créé une plate-forme de trading qui propose des actions biodiversité à l'échelle de la planète.

Les « obligations catastrophes » sont des produits dérivés hautement spéculatifs basés sur la survenue ou non d'une catastrophe en un temps et lieu donné.

L'article américain de 2010, « Une approche dérivée des espèces en danger » préconise la mise en place de « produits financiers dérivés dont la valeur serait basée sur la viabilité d'une espèce plus ou moins menacée d'extinction ».

Méfiance toujours à l'égard des experts et des discours scientifiques

Avec la financiarisation vient inévitablement la question de la valeur des services proposés. Un courant de la nouvelle écologie scientifique fonctionnelle travaille à définir ce qui dans un écosystème assurant un « service » est véritablement utile.

Le même phénomène est à l'œuvre pour définir la valeur d'un milieu, d'un espace, d'un territoire... « Un savoir de triage, voisin du type de rationalité mis en œuvre par l'analyste financier » se met en place.

L'écologie scientifique, comme tous les savoirs, connaissances et recherches sont étroitement imbriqués et influencés par la société et la période qui les produisent.

En écologie, les notions de flux, de connectivité des espaces, de réseau, de dynamique, de connectivité, de résilience, de services, de capital naturel, de systèmes complexes, les outils d'analyse et de gestion des milieux, renvoient au capitalisme actuel, tel qu'il se donne à voir : réticulaire, fluide, résilient...

Mieux, « certains outils mathématiques utilisés en écologie [...] et la nouvelle biologie des réseaux ont été repris par les analystes financiers et les banquiers pour tirer parti au mieux des mouvements chaotiques des marchés financiers et limiter leurs risques ».

Eugène le Jeep

6 Arnaud Béchet, Anthony Olivier. Cossure : un exemple à ne pas suivre ? Regards critiques sur la première mesure de compensation par l'offre initiée en France. Disponible sur : <www.nacicca.org/IMG/pdf/Courrier_de_la_Nature_n0284.pdf>

7 Ch. Bonneuil décrit comment se calculent les mesures compensatoires : comme le fonctionnement d'un écosystème est impossible à mesurer, on bricole au moins coûteux.

8 Nature à vendre, enfin presque. Canard Enchaîné 19 août 2015

9 Cf note 7